

Compte-rendu du Conseil municipal du vendredi 19 juillet 2013, 18h30.

Présents : M. CORNETTE Gilles, M. FLOUZAT Roland, M. GRILLON Hubert, Mme NANDROT Anic, Mme CHARUA Josette, Mme GUERY JALMAIN Nicole, Mme RAPEAU Lydie, M. GERMAIN Thierry, Mme DESTREM Michèle, Mme BOUHOURE Henriette, Mme SPALKE Mireille

Représentés : M. LHAUTE Sylvain représenté par Mme NANDROT Anic

Mme LECORDIER Denise représentée par M. GRILLON Hubert

M. DHOMPS Jacques représenté par Mme CHARUA Josette

Mme PASQUIER Michèle représentée par Mme BOUHOURE Henriette

Début de séance : 18h30

Secrétaire de séance : Mme NANDROT Anic

Lecture du cahier de délibérations et signatures

1- Avenant de travaux halte repos :

Des travaux supplémentaires ont été réalisés sur le lot N°8 carrelage pour un montant de 264,16€ HT. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte par 13 voix pour et 2 abstentions ces travaux supplémentaires et vote l'avenant correspondant.

2- Vote tarif borne camping-cars :

L'installation d'une borne permettant la vidange des eaux usées, le plein d'eau et la recharge de batteries nécessite de fixer le prix de cette prestation. L'utilisation sera possible grâce à l'achat de jetons en mairie. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le prix unitaire des jetons à 3€.

3- Validation avancement de grade pour une employée :

Suite à cet avancement, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'un poste d'agent technique 1^{ère} classe à 35/35h qui prendra effet le 15 août 2013.

4- Travaux peinture à l'école primaire :

Les entreprises contactées ne peuvent effectuer ces travaux pendant les vacances d'été. Ceux-ci seront donc programmés lors des vacances de Toussaint.

5- Ouverture d'un dépôt de pain :

M. GRILLON Hubert informe que le texte d'une convention, décidée lors du dernier Conseil Municipal, a été adressé à M. SUARD. Celui-ci a informé M. GRILLON qu'il n'a pas trouvé d'accord avec le boulanger contacté et que, de ce fait, ne pouvait pas répondre favorablement. Monsieur le Maire demande à Mme DESTREM de présenter une proposition qui consiste à salarier quelqu'un pour assurer l'ouverture d'un dépôt de pain. Après une longue discussion, Monsieur le Maire fait procéder au vote : 6 contre, 6 abstentions, 3 pour la création d'un poste. Projet abandonné.

Reste la possibilité de profiter des tournées d'un boulanger.

6- Porté à connaissance arrêté préfectoral extension de la carrière CALCIA :

Monsieur le Maire présente au conseil l'arrêté de Monsieur le Préfet autorisant l'extension de la carrière de l'usine CALCIA.

7- Demande de subvention :

De l'Atelier Val d'Aubois/Le Luisant, pour l'organisation d'une soirée animation à Marseilles-lès-Aubigny le 14 septembre 2013. Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 150€.

8- Virements de crédit :

- a. Syndicat de ramassage scolaire : Monsieur le Maire informe le conseil de l'arrêté du Préfet du Cher qui fixe la date d'intégration de la commune au SIRS de Sancergues au 1^{er} janvier 2014. Il n'y a donc pas lieu de verser la participation au SIRS de Sancergues en 2013. La commune participera encore en 2013 au SIRS de La Guerche sur l'Aubois. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'affecter la somme prévue au budget pour le SIRS de Sancergues au SIRS de La Guerche au compte 6554
- b. Pour inscrire au budget les crédits nécessaires au règlement de l'assurance dommages-ouvrage concernant le chantier de la halte-repos, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'effectuer au budget principal, un virement de crédit en investissement, d'un montant de 8100€ de l'opération 10008 à l'opération 10003

9- Questions diverses

- a. Monsieur le Maire présente au conseil la demande de M. MORINI, gérant de la société Agrégats du Centre, qui demande un soutien en faveur de l'extension de la carrière de pierre de Chassy. Considérant qu'il ne connaît pas tous les aspects du projet, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de s'abstenir de prendre parti.
- b. Une consultation de fournisseurs sera complétée pour le remplacement de l'autolaveuse du CSC.
- c. Monsieur le Maire informe que la commune figure dans le classement 2013 des zones de revitalisation rurale (ZRR).

- d. Monsieur le Maire demandera à M. DOIRIEUX d'apposer un panneau sur les conteneurs de la base de canoës.
- e. Concernant le projet d'extension du port, Monsieur le Maire n'a pas de nouvelles de M. Sénéchal, contact auprès de la Lyonnaise des Eaux.
- f. Suite à la suppression du poste d'agent d'animation touristique, l'utilisation de la halte-repos fera l'objet d'une réflexion à partir de septembre.
- g. Concernant le projet d'une nouvelle école, le cabinet SOMIVAL rendra ses conclusions fin août, début septembre. Une réunion sera organisée à ce moment.
- h. Les devis de réfection de l'éclairage public sont attendus.
- i. Le jury communal du concours des maisons fleuries passera jeudi 25 juillet à 17h30.
- j. Un Conseil Municipal sera convoqué avant fin août pour délibérer sur le SCOT du Grand Nevers

Fin de séance à 20h35.